Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 7 (1862)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- 3. Infirmiers (allemand), à Zurich.
- 4. Fraters et infirmiers (allemand), à Zurich.
- 5. Infirmiers (français), à Lausanne.
- 6. Fraters (français), à Lausanne.
- 7. Fraters (allemand), à Lucerne.
- Fraters (allemand), à Lucerne.
 L'époque des cours sanitaires sera fixée plus tard.

XVII. Cours de sapeurs d'infanterie.

Cours de recrues de sapeurs d'infanterie, du 14 septembre au 4 octobre, à *Thoune*.

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Dans la répartition des départements de l'administration fédérale pour 1862, M. le conseiller fédéral Fornerod devient directeur du département militaire, dont il était déjà suppléant. M. le conseiller fédéral Stæmpfli, appelé à la présidence de la Confédération et à la direction du département politique, sera en même temps suppléant du département militaire.

Le Conseil fédéral vient de nommer une commission chargée d'examiner plusieurs questions concernant la fabrication et l'administration des poudres; elle se compose de MM. Herzog, colonel; Fischer, colonel; Wolf, lieutenant-colonel; Bolley, professeur; Curchod, major, et Dominicé, capitaine du génie. Cette commission sera présidée par le chef du département fédéral des finances; elle pourra s'adjoindre l'administrateur et le contrôleur de l'administration.

Le Conseil fédéral présentera aux Chambres, dans leur prochaine session, un projet de loi qui apporte divers changements à l'organisation militaire actuelle de la Confédération Ainsi, les vétérinaires seraient placés, sous le rapport du grade, à une distance moins éloignée des chirurgiens et des médecins militaires. On cite encore d'autres dispositions ayant pour but de faciliter la répartition des officiers supérieurs suivant les besoins du service.

De nouveaux essais de tir ont été faits récemment à Lucerne, notamment avec une cartouche d'un nouveau modèle de l'invention de M. Buholz. Les résultats de ces essais ont été, dit-on, favorables à la confection des cartouches pour carabines d'après le système Buholz. On a aussi essayé, dans cette ville, un nouveau canon de carabine, construit par M. Schmidt, de Horn; ce canon n'a que trois rayures, mais calculées à un tour sur 23 pouces; il est plus facile à nettoyer que le canon d'ordonnance, et moins sensible aux effets d'une mauvaise poudre; il

prête enfin au projectile une résistance plus grande contre le vent et paraît mieux s'adapter au système de balle à expansion de Buholz.

Vaud. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 13 décembre, a nommé M. Audemars, Charles-Louis, au Brassus, 1er sous-lieutenant de chasseurs de droite d'élite dans le 5e arrondissement. — Le 17 dit, MM. Perret, François-Auguste, à Rennaz, lieutenant de chasseurs de droite no 1 de réserve dans le 7e arrondissement; — Chablaix, Eugène, à Ormont-dessous, lieutenant de mousquetaires no 2 de réserve dans le 2e arrondissement. — Le 10 dit, MM. Coigny, Jean-Louis, à Bussy, lieutenant de chasseurs de gauche no 2 de réserve dans le 1er arrondissement; — Pasche, Charles, à Servion, 1er sous-lieutenant de chasseurs de gauche no 2 de réserve dans le 1er arrondissement.

AVIS.

La Revue militaire suisse continuera à paraître en 1862, comme précédemment, au prix de 6 francs par an pour toute la Suisse, et 10 francs pour l'étranger. S'adresser pour les abonnements et l'administration à M. Pache, imprimeur, à Lausanne, et à M. Tanera, éditeur, à Paris. — Les personnes qui ne refuseront pas l'un des deux premiers numéros, seront censées continuer leur abonnement.

Avec le prochain numéro, les abonnés recevront le titre et la table des matières de l'*Italie en* 1860. C'est par erreur que la dernière feuille renferme le titre pièces justificatives.

aed kours

Pour paraître prochainement

à la librairie RAETZER, à Berne,

Et chez les principaux libraires de la Suisse :

RECUEIL

DES

LOIS ET PRESCRIPTIONS MILITAIRES FÉDÉRALES EN VIGUEUR,

DÉCRÉTÉES AVANT NOEL 1861.

Publié avec le concours de l'administration militaire fédérale.

PAR MM. DES GOUTTES ET BECK.

1 fort volume in-8°. Prix: 4 fr.

LA

GURRE ITALIENNE

EN 1860

Campagne de Garibaldi dans les Deux-Siciles et autres événements militaires, jusqu'à la capitulation de Gaëte en mars 1861. Narration politique et militaire, par W. Rustow, traduite de l'allemand avec l'autorisation de l'éditeur par J. Vivien. Genève, Joël Cherbuliez. 1 vol. in-8° de 550 pages et un bel atlas.

PRIX: 12 francs.